

## CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> septembre 2017

Le Conseil municipal, convoqué le 25 août 2017 avec l'ordre du jour suivant :

1. Rénovation église
2. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Jérôme AUNAVE, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Brigitte WILLEM, Christian CAILLET, Yves DUROUX

Absents excusés : Pascal COLLIN pouvoir à Pierre BOUTARIN, Jean-Charles JOUVE, Colette NARDIN

Lecture du PV de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2017 par Marie-Thérèse OLLIVIER.

Approuvé sans ajout ni modificatif.

Mme Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance.

### **1. Rénovation église :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'écouter l'exposé de Monsieur RESSY architecte qui a réalisé un estimatif des travaux à effectuer dans l'église.

Monsieur RESSY remet à chaque élu une copie de son travail.

Le Conseil Municipal examine le projet. Le montant prévisionnel des travaux HT est de 239 100,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire les travaux conseillés par Mr RESSY.

- Refaire les enduits
- Mise aux normes de l'électricité
- Rénovation du chauffage
- Rénovation des sols
- Rejointoyer les pierres sur la façade SUD

Le Conseil Municipal souhaite solliciter le Conseil Général, afin de bénéficier de subvention au titre de la Dotation Cantonale Patrimoine.

### **7 Questions diverses**

- a) Salle des Fêtes : recherches de solutions pour limiter les problèmes d'humidité
- b) SIVOS : L'agent recrutée pour assurer la coordination des TAP a décidée de ne pas donnée suite. A cause de la suppression des contrats aidés, le SIVOS n'est pas en mesure de créer de nouveaux contrats. La solution trouvée est le réaménagement des horaires des deux ATSEM. Prix de la cantine inchangé. Prix de la garderie à 2,40 € (augmentation de 0.10 €)

Prochain conseil municipal le 6 octobre 2017.

La séance est levée à 23 h30.